



Délibération du Conseil Municipal ordinaire de Frenelles en Vexin du 04 Décembre 2023

En exercice :	23
Présents :	19
Excusés :	0
Absent(s) :	0
Pouvoirs :	4
Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0

55/2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre décembre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Aline BERTOU, Maire.

Maires adjoint présents : M. BERNARD Pascal, M. BURETTE Guy, Mme BOUDEVILLE Marie-Christine, M. LAVALLÉE Richard.

Conseiller(s) délégué(s) : M. LANCIEN Dominique.

Conseillers présents : M. BÉRI Marc, Mme BULKAEN Francine, M. CHÉRON Julien, Mme DUTOT Nathalie, M. FLEURY Jean-Luc, Mme GARCIA BERNARD Catherine, M. GROUT Olivier, M. HORCHOLLES Willy, M. HUMBERT Tony, Mme MARTIN Agnès, Mme MICHELET Carole, Mme PLUVIOSE Marie, M. QUILLET Guillaume.

Pouvoirs :
Mme LEMAIRE Corinne à Mme BERTOU Aline
Mme DERONGS DUSSART Stéphanie à M. BERNARD Pascal
Mme DUCHESNE Valérie à M. BURETTE Guy
Mme DUGARD Virginie à M. LAVALLÉE Richard

Secrétaire de séance : M. LANCIEN Dominique

OBJET : Tarifs des salles des fêtes communales 2024.

Au vu des augmentations diverses (produits d'entretien, électricité, ordures ménagères), je vous propose d'augmenter les tarifs de 5€.

<u>Location du samedi matin au dimanche soir</u>				
Salles des fêtes Communales	<u>Période Hivernale</u> Du 1 ^{er} novembre au 30 avril		<u>Période Estivale</u> Du 1 ^{er} mai au 31 octobre	
	Frenelles en vexin	Hors commune	Frenelles en vexin	Hors commune
Boisemont- Corny- Fresne L'Archevêque	270€	420€	220€	370€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et à main levée :

- De valider les propositions émises ;
- D'autoriser Le Maire à signer tous les documents relatifs à ces dossiers.

Fait en séance le 04/12/2023

Madame le Maire

Aline BERTOU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200085462-20231204-55_2023DELIB-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2023

Publication : 04/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

